

II

1. Je vais d'abord décrire la mosaïque Cassaire telle que nous la voyons après la restauration de Belloni. C'est un rectangle très allongé, qui mesure 8 m. 57 et 4 m. 07 ¹. Le décor, polychrome sur champ blanc, comprend, au centre, un petit tableau à personnages, au pourtour, un vaste encadrement ornemental qui se divise en une bordure et un système de panneaux carrés. L'élément principal de la bordure est un rinceau, plus large sur les deux petits côtés au milieu desquels il rejoint deux motifs pareils de végétaux stylisés, tandis qu'au milieu des grands il sort de deux vases pareils. Le long des grands côtés, ses lobes sont garnis alternativement d'une fleur à quatre pétales et d'une feuille cordiforme qui garnit aussi les lobes extrêmes des petits côtés, dont les quatre autres lobes présentent symétriquement soit une feuille en forme de pelte terminée par deux volutes, soit un fruit en forme de boule écartelée par deux diamètres. Le rinceau court entre deux filets noirs d'une seule pierre, au dehors, et trois filets noirs, au dedans, le premier et le troisième d'une seule pierre, le second de deux pierres. Le reste de la surface, hormis le tableau central, est quadrillé par une tresse qui délimite dix rangées transversales et quatre rangées longitudinales de caissons, soit trente-six caissons, le tableau central occupant la place de quatre. Tous ces panneaux carrés ont pour cadre intérieur un double filet noir d'une pierre et pour ornement une rosace. Huit rosaces, presque toutes avec des différences de coloris, apparaissent deux fois, trois apparaissent trois fois, mais sans symétrie de places ni régularité d'intervalles. Pour les désigner plus commodément, je numérotai en chiffres romains les rangées longitudinales de gauche à droite, en chiffres arabes les rangées transversales de haut en bas. Les rosaces à double exemplaire sont : I, 1=IV, 7 ; I, 6=III, 8 ; I, 7=III, 7 ; I, 8=II, 2 ; II, 1=IV, 2 ; II, 7=III, 4 ; II, 9=III, 10 ; II, 10=IV, 6 ; les rosaces à triple exemplaire : I, 10=III, 3=IV, 1 ; III, 1=IV, 4=IV, 9 ; III, 3=III, 9=IV, 10.

1. Artaud n'a pas mesuré la mosaïque ; il répète, sans les donner comme approximatives, les mesures de Spon, 20 pieds par 10 (1835, p. 60). Comarmond, *Description...*, p. 690, et, d'après lui, Bazin, le *Catalogue sommaire, l'Inventaire des mosaïques*, pass. cités, donnent 8 m. 57×4 m. 12.